

REPONSES QUESTIONNAIRE 12SUR12

LISTE NOIRMOUTIER L'HERBAUDIÈRE LE VIEIL AGIR POUR VOUS

Déplacements doux / plan de circulation

Il est urgent de collecter l'ensemble des informations disponibles concernant le plan vélo (celui de 2006) ainsi que l'étude réalisée par le Conseil des Sages. Chaque rénovation de voirie doit intégrer quand cela est possible le cheminement handicapé et la circulation vélo. Des itinéraires conseillés pour les vélos doivent également être mis en place. Les navettes estivales contribuent à désengorger la circulation, notamment vers les plages, il faut poursuivre et amplifier cette action.

Agriculture

Il faut accompagner les agriculteurs dans une mutation de leurs pratiques plus saine et plus respectueuse de l'environnement. Il est évident que l'île de Noirmoutier doit miser sur la qualité et non sur la quantité. La gestion des eaux de ruissellement est un des enjeux primordiaux.

Urbanisme

La mode du lotissement avec parcelles de 500 m² et la maison posée au milieu est aujourd'hui obsolète. Il faut réfléchir à la création d'éco-quartiers, qui intégreront des espaces pour des jardins potagers collectifs, la bio orientation et les nouvelles technologies du chauffage et de l'alimentation électrique. Il faut également que la future municipalité soit attentive aux opportunités foncières qui vont se libérer en centre ville afin de proposer des opérations d'habitats collectifs tant pour les personnes âgées que pour les jeunes. C'est également grâce à cela que nous maintiendrons un commerce de proximité.

Emploi

Il faut utiliser les compétences présentes sur notre territoire et favoriser la création d'un club d'entreprises. Nous avons la chance d'avoir de nombreux grands patrons qui viennent passer leurs vacances sur l'île, certains sont prêts à nous faire bénéficier de leur carnet d'adresses pour créer de l'emploi. Une résidence seniors peut être également source d'emplois, tout comme le commerce de proximité si nous arrivons à faire augmenter la population en centre bourg.

Environnement

L'étude des zones humides a été réalisée, ces zones sont identifiées au PLU et donc maintenant inconstructibles. Il nous semble évident de les préserver voire de les restaurer et de les mettre en valeur.

Concernant le golf, en l'état des compétences de chacun, vous comprendrez que je ne souhaite pas me prononcer sur un projet qui concerne la commune voisine. Il est cependant absolument nécessaire que toute la lumière soit faite sur ce projet. Nous ne soutiendrons jamais un projet ayant des répercussions négatives tant sur la qualité des eaux que sur l'outil de travail des sauniers.

Les trames vertes et bleues sont prévues par la loi, elles ont été intégrées dans le PLU de la commune et nous devons les mettre en œuvre. Pour se faire il existe diverses solutions qui vont du débusage de certains fossés à des clôtures permettant le passage des espèces. La commune de Noirmoutier se conformera là encore à la loi en vigueur.

Conclusion

Madame Isabelle Gallois étant adhérente de votre association, elle sera votre référente au sein de la municipalité.

Il faut rajouter à cela que l'environnement et plus globalement le développement durable sont des thèmes qu'il nous faudra inclure de manière transversale dans l'ensemble de nos actions.

Cordialement

Arnaud THIBAUD Tête de liste AGIR POUR VOUS